



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 16 mai, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 10/05/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 42 Nombre de suffrages exprimés : 49 Votes Pour : 49 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Travaux d'équipement de la falaise d'Ilhet  <b>N° 2023-59</b>
--	---

**Présents (42)** : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, PRISSET Monique, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, DUPOUY Marie-France, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BERTRANUC Evelyne, DUPRAT Julie, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, HELARY Yann, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

**Absents (13)** : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël (excusé), PELIEU Michel (excusé), JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

**Procurations (7)** :  
MOUNIQ Jean à CARRERE Philippe  
DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine  
RICARD Louis à SOLANA Michel  
RODRIGUEZ Marie-José à BUERBA Jean-Pierre  
PETIT Caroline à DUBERNARD Alain  
NARS Aline à MIR André  
DELOM Christian à BEYRIE Maryse

M. André BRUNET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que la Communauté de Communes a lancé un programme d'aménagement des sites d'escalade de compétence communautaire, et, la falaise Artigalère à Ilhet demeure à équiper.

Dans ce cadre, le CD65 a accordé une aide au titre des Pôles Touristiques des Hautes-Pyrénées 2021 d'un montant de 5 425 € sur un coût de projet de 10 850 € (équipement des voies d'escalade et aménagement d'un parking).

Le coût proposé par Monsieur D. BRENGUER pour l'équipement de 14 voies d'escalade (14 relais et 14 voies grimposables) dans le respect des normes fédérales est de 7 000 € ht.

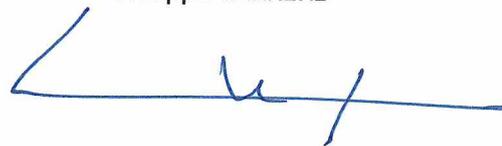
Monsieur le Président propose d'équiper la falaise Artigalère à Ilhet pour un montant de 7 000€ ht et invite les membres du Conseil Communautaire à bien vouloir en débattre.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- D'engager les travaux préconisés pour équiper la falaise d'Artigalère à Ilhet pour un montant s'élevant à 7 000 € ht conformément aux devis fournis par Dominique BRENGUER ;
- Et, d'autoriser Monsieur le Président à signer les devis correspondants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU